

AVIS DE DÉCÈS

SAINT DIZIER

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie »
Sainte Thérèse de l'enfant Jésus

Madame Jeannine VERBRUGGEN, son épouse ;
Jean-Antoine, son fils et Marie-Christine, sa belle-fille ;
Alice, sa petite-fille ;
Pierre et Jeanne RINGO, son beau-frère et sa belle-sœur ;
Et tous ses frères d'armes, les anciens combattants ;
Et ses amis des Lions Clubs ;
ont la douleur de vous faire part du décès du

Monsieur Jean VERBRUGGEN



Décédé le 10/03/2018

Ancien de la division Leclerc,
Officier de la légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,
Croix de guerre 39-45,
Croix de guerre des T-O-E,
Croix de la valeur militaire,
Médaille des blessés,
Croix des combattants volontaires,
Croix des combattant de moins de 20 ans,
Presidential Unit Citation (u.s.)

Jean VERBRUGGEN repose au funérarium de la Noue de Saint-Dizier.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 mars 2018 à 16h30 en l'église de
la Noue.

La crémation aura lieu à Bar-le-Duc, dans l'intimité familiale.
La bénédiction tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Ni plaques, ni fleurs, ni couronnes.

AVIS DE DÉCÈS

SAINT DIZIER

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie »
Sainte Thérèse de l'enfant Jésus

Madame Jeannine VERBRUGGEN, son épouse ;
Jean-Antoine, son fils et Marie-Christine, sa belle-fille ;
Alice, sa petite-fille ;
Pierre et Jeanne RINGO, son beau-frère et sa belle-sœur ;
Et tous ses frères d'armes, les anciens combattants ;
Et ses amis des Lions Clubs ;
ont la douleur de vous faire part du décès du

Monsieur Jean VERBRUGGEN



Décédé le 10/03/2018

Ancien de la division Leclerc,
Officier de la légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,
Croix de guerre 39-45,
Croix de guerre des T-O-E,
Croix de la valeur militaire,
Médaille des blessés,
Croix des combattants volontaires,
Croix des combattant de moins de 20 ans,
Presidential Unit Citation (u.s.)

Jean VERBRUGGEN repose au funérarium de la Noue de Saint-Dizier.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 mars 2018 à 16h30 en l'église de
la Noue.

La crémation aura lieu à Bar-le-Duc, dans l'intimité familiale.
La bénédiction tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Ni plaques, ni fleurs, ni couronnes.